

## Centre des Formations Industrielles : la direction ne convainc pas

Paris, 21 juin 2010. La délégation intersyndicale du Centre des Formations Industrielles (CFI) a été reçue, le 18 juin, par Pierre Trouillet, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et le vice-président chargé de l'enseignement et de la formation. Pierre Trouillet a rappelé la situation économique et financière de la CCIP et sa volonté de mener à bien un projet de réflexion stratégique. Il a reconnu que la vente de l'immeuble du CFI a bien été envisagée mais il s'est voulu rassurant en affirmant que « *l'hypothèque est aujourd'hui levée* ». Le directeur général a renouvelé l'engagement pris devant les élus du personnel en mars 2010, concernant la rénovation du site du CFI à Paris, à hauteur de 30 M€.

Selon les responsables syndicaux du CFI, si le projet de cession immobilière est abandonné, cela ne signifie pas que l'avenir de l'école est garanti. En effet, le directeur général a évoqué la disparition de plusieurs filières de formations industrielles, sans préciser lesquelles. D'autres filières devraient être transférées vers des sites alternatifs de la CCIP.

Cette réorganisation brutale aboutirait en fait à l'affaiblissement puis l'éclatement du CFI, qui est l'un des derniers acteurs majeurs de la formation industrielle en Ile-de-France. En effet, elle rendrait *de facto* caduque l'offre plurielle des formations qui fait la spécificité et le succès du CFI auprès de milliers de jeunes élèves et des centaines d'entreprises partenaires. En délocalisant un outil de formation qui fait ses preuves depuis longtemps (le CFI a été créé en 1925), cette décision le priverait définitivement de son identité.

Enfin et surtout, ce projet éloignerait un peu plus la formation industrielle et technique des entreprises de la capitale. Ce qui fragiliserait la formation professionnelle et industrielle à Paris alors qu'elle est l'un des garants de l'insertion professionnelle et sociale.

En conséquence, les enseignants et le personnel administratif du CFI demandent un engagement formel de la direction de la CCIP sur :

- la rénovation totale du site dans un délai bref, afin d'utiliser la subvention accordée par le Conseil Régional d'Ile-de-France et provisionnée depuis 2007 ;
- le maintien du portefeuille de formations existant ;
- le maintien des emplois.

L'Assemblée Générale qui s'est tenue au CFI a décidé, à l'unanimité, de poursuivre le mouvement entamé le 16 juin dernier. Ce mouvement s'est notamment traduit par l'occupation des locaux du CFI par le personnel.

L'intersyndicale

Le personnel

Contacts :

Fatiha FADIL, représentante syndicale, 06 37 10 29 27, [ffadil@sfr.fr](mailto:ffadil@sfr.fr)

Michel GUILLEMOT, représentant syndical, 06 18 49 55 31, [michel.guillemot6@wanadoo.fr](mailto:michel.guillemot6@wanadoo.fr)

François THORAVAL, représentant syndical, 06 63 31 73 44, [f.thoraval@libertysurf.fr](mailto:f.thoraval@libertysurf.fr)

Antonio FERNANDEZ, représentant syndical, 06 26 11 46 24 [afernandez@voilà.fr](mailto:afernandez@voilà.fr)

Le Centre des Formations Industrielles (CFI) est situé au 247, avenue Gambetta, Paris 20ème.